



Montréal, le 25 janvier 2005

Par télécopieur : (450) 926-8026

Labo Car-Mo

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Mesdames,

La Régie de l'énergie accuse réception des copies des lettres que vous transmettiez le 24 janvier dernier à votre députée relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Mesdames,, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

St-Hubert, le 24 janvier 2005

Camille Bouchard
5610 Chemin Chambly
St-Hubert, Qc
J3Y 7E5

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro Québec

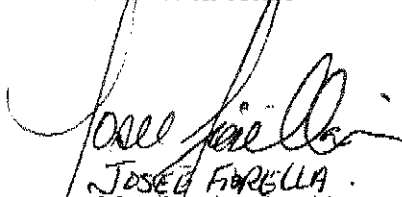
Monsieur,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits record s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, Monsieur, le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère



JOSE FARFELLA
c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc H4Z 1A2
Fax. : (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
6734, Boul. Monk
Montréal, Qc H3E 3J1
Fax. : (514) 362-0660
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca

Longueuil, le 24 janvier 2005

Camille Bouchard
5610 Chemin Chambly
St-Hubert, Qc
J3Y 7E5

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro Québec

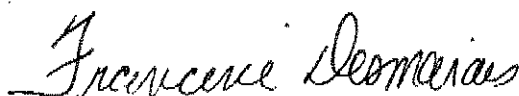
Monsieur,

En tant que citoyenne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits record s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyenne, Monsieur, le député, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère


FRANCINE DESJARVAIS

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie
800 Place Victoria
Tour de la Bourse, 2^e étage
Bureau 2.55
Montréal, Qc H4Z 1A2
Fax. : (514) 864-1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)
6734, Boul. Monk
Montréal, Qc H3E 3J1
Fax. : (514) 362-0660
Courriel : cacq@consommateur.qc.ca